

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

26

L'An DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT DEUX MAI à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le 16 mai, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints
MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Delphine FALQUET, Cécile CHAMPION, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Yoann COURSEL et Aurélien CASTILLE.

Étaient excusés : Mme Nadine JACQ a donné procuration à M. Laurence GODENIR
Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN.
M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU.
M. Davy COATEVAL a donné procuration à M. Yoann COURSEL.
M Hugo CHAVANNE, a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.
M. Philippe CHAPPET a donné procuration à Mme Antonia CHARLES.
M. Pierre DEMAISON a donné procuration à Mme Margaret GOURDIN.
M. Mathieu ROCHETTE absent.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la délibération n°2024-033 du 10 avril 2024 portant approbation du budget annexe Forêts pour l'année 2024,
VU le compte administratif 2023 du budget annexe Forêts approuvé par délibération n°2024-043 du 22 mai 2024,
présentant les résultats suivants :

N° 2024-044bis

Budget annexe Forêts
2024
Affectation définitive
du résultat

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		- €		139,28 €	- €	
Opérations de l'exercice	11 942,67 €	41 559,99 €	238 945,55 €	130 699,32 €	250 888,22 €	292 448,21 €
Totaux	11 942,67 €	41 559,99 €	238 945,55 €	130 838,60 €	250 888,22 €	292 448,21 €
Résultat de clôture	- €	29 617,32 €	108 106,95 €	- €		41 559,99 €
			Besoin de financement de la section d'invest	108 106,95 € (1)		
			Excédent de financement de la section d'invest	- € (2)		
			Restes à réaliser	64 604,80 €	129 209,60 € (3) et (4)	
			Besoin de financement au titre des R.A.R.	- € (5)=(3)-(4)		
			Excédent de financement au titre des R.A.R.	64 604,80 € (6)=(4)-(3)		
			Besoin de financement global	43 502,15 € =(1)-(2)+(5)-(6)+(7)-(8)		
			Excédent de financement global	- € =(2)-(1)+(6)-(5)+(8)-(7)		
			Vu l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :	29 617,32 € au compte 1068 (section d'investissement)		
			et décide de reprendre la somme de	- € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)		
				108 106,95 € au compte 001 (résultat d'investissement reporté)		

APRES EN AVOIR DELIBERE,
A l'unanimité – 26 voix pour.

AFFECTE définitivement au budget annexe Forêts 2024, les résultats suivants

- L'excédent de fonctionnement de 22 617.32€ au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- La somme de -108 106.95€ au titre du déficit d'investissement constaté au compte 001.

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le